ROUBAIX

Camouflez vos lumières
Dans la nuit du 21 au 22 mars, la CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 19 h. 3 à 6 h. 52.

A TRAVERS LA VILLE

LE CHAPITRE DES COLLISIONS

Boulevard Gambetta. — A 11 h. 15 face au kiosque des tramways au carrefour du « Décuttieux », l'automobile conduite par M. Bernard Willot, 20 ans, boulevard Gambetta, 155, a tamponné une voiture à bras traînée par Julien Bourgeois, 60 ans, rue de Flandre, 66. Ce dernier a été légèrement contusionné et il a refusé de recevoir les soins d'un docteur.

Rue du Coq Français. — A proximité de la rue Saint-Jean, un camion automobile de la maison Samyn-Permandt, 100, avenue Gustave Dron, à Tourcoing, piloté par le chauffeur Marceau Rose, boulevard de l'Egalité, à Tourcoing, est entré en contact brutal avec un tramway S ayant Georges Deldalle pour wattman. Le choc fut violent et l'avant du tram fut sérieusement endommagé ainsi que le camion. Très heureusement, il n'y eut pas d'accident de personnes. Un constat a été dressé par Me Paul Gallard, huissier à Roubaix.

Boulevard d'Armentières. — C'est en sortant de la rue du Capitaine Aubert que la camionnette pilotée par M. César Lorthiois, 39 ans, épicier, 252, rue du Blanc Seau, a été accrochée par un camion automobile de la Brasserie Moderne, 3, quai d'Anvers, que conduisait le chauffeur Paul Lepers, 41 ans, rue Voltaire, 108. Dégâts matériels aux deux véhicules.

LES VOLS JOURNALIERS

Contre la façade du 58 de la rue de Denain, un bécanier subtilisa la bicyclette de Claude Delcroix, 20 ans, étudiant, 85, rue Remy Cogghe.

— La même mésaventure est arrivée à Jean Favier, 42 ans, manœuvre, place Saint-Vincent de Paul, à Wattrelos, qui avait déposé, vers 19 h. 45, son vélo à la porte d'un estaminet de la place Chapital.

Enquêtes en cours.

UNE MANIFESTATION DE SYMPATHIE AU CREDIT DU NORD

Au cours d'une petite soirée intime, la direction et le personnel du Crédit du Nord ont fêté la nomination au titre de la Légion d'Honneur de deux employés de la succursale de Roubaix : MM. Marte et Deruddre, glorieux combattants et mutilés de la guerre 14-18.

M. Derremaux, excusant M. Sanglan, actuellement malade, a vivement félicité les deux chevaliers de cette distinction justement méritée. M. Noë prenant la parole et dans une improvisation d'une haute portée morale, a rappelé le mérite des deux récipiendaires.

Après avoir remis quelques fleurs à Mmes Marthe et Deruddre, présentes à cette petite manifestation et un souvenir aux deux décorés, M. Noë a fait sentir combien le Crédit du Nord était fier et heureux de la brillante distinction qui leur a été accordée.

On entendit ensuite les remerciements des deux décorés.

ETAT CIVIL

Naissances. — André Sertigny, 140, rue d'Alger ; Georges Tanze, rue du Duc, cour Deronne, 7 ; Janine Deltour, 19 bis, rue de la Conférence, cour Debouserie, 5.

Publication. — Albert Nasse, employé au service régional des Assurances Sociales de Lille, 110, rue Marie Burame et Nelly Hercheux, couturière, 19, rue de la Conférence, cité Debouserie, 19.

Décès. — Berthe Beuque, 87 ans, 21, rue de Mouvaux, cour Devrendre, 6 ; Germaine Bove, 5 0ans, 52, rue Solférino ; Marie Bardoleux, Vve Wille, 81 ans, 78, rue d'Alsace ; Jeanne Bautera, épouse Bleuse, 56 ans, 119, rue de l'Alma, Fort Fraser, 62 ; Henri Fratrez, 81 ans, 37, rue de Blanchemaille.

FUNERAILLES

LILLE. — Les Funérailles solennelles de

Madame Veuve Maurice DUBOIS
Née Lucienne HUYGHE

pieusement décédée à Lille le 19 Mars 1943 à l'âge de 33 ans, munie du pieux viatique, 187, rue de Paris, Lille, à 10 h. 14.

Inhumation au Cimetière de l'Est, Vêpres, Matines et Laudes la veille, à 17 heures.

De la part de : Monsieur Yves DUBOIS, son fils ; Madame Rene HUYGHE-HESPEL, sa mère ; Monsieur et Madame Albert DUBOIS, ses beaux parents ; Monsieur et Madame Raphael HUYGHE, ses beaux-parents ; Monsieur et Madame Paul HUYGHE-FOURREZ, ses beaux-parents ; Monsieur et Madame Jacques HUYGHE-CARRÉ, ses beaux-parents ; Monsieur et Madame Jean HUYGHE-DE BEVER ; Mademoiselle Christiane HUYGHE ; Monsieur Jacques DIETRICH, Monsieur et Madame Marcel THOMAS-DUBOIS, ses beaux-parents, ses frères, beau-frère, sœur, belles-sœurs, neveux et nièces, et toute la Famille.

Oaisère, bailli, 119, rue de Paris.

WASQUEHAL

TICKETS DE RAVITAILLEMENT

La distribution des tickets de ravitaillement d'avril sera faite aux consommateurs sur présentation de la carte individuelle, dans l'ordre ci-après :

Au Centre, salle des fêtes, rue Jean Macé, **mardi 23 mars,** de 8 h. 30 à midi pour la route de Lille, rue Faidherbe, rue du Haut Vinage (N° 1 à 17 et 2 à 16), rue Jean Bart (N° 105 à 125 et 100 à 144), avenue de la Victoire, avenue de la Liberté, avenue Désiré Delesalle, avenue de Flandre (N° 99 à 305 et 96 à 260), avenue du Sart et rue des Lilas, des Acacias, des Quatre Ormeaux, de la Vendée et de Flers.

Mercredi 24 mars, de 8 h. 30 à midi pour la rue Jean Bart (N° 1 à 95 et 2 à 94), rue Kléber, rue Sadi Carnot, impasse du Beau Passage, impasse du Moulin Rouge, rue de la Ferme, rue Marceau, place Fénelon, rue d'Austerlitz, avenue Hannart et cité Girolou et de 14 à 17 h. 30 pour la rue Michelet, place de la République, rue Hoche, rue Delerue, rue Bernard Palissy, cité la Paix, rue du Boulevard, cité Saint-Gobain, rue Nungesser.

Jaudi 25, de 8 h. 30 à midi pour les rues des Chalets, de la Poste, Ferrer, Jean Macé, Victor Hugo, de Marcq, de l'Egalité et l'impasse Duthoit et de 14 à 17 h. 30 pour la rue de l'Yser, rue de la Passerelle, sentier du Laurier, Chemin des Buissets, rue de Lille, rue Gustave Dubied, rue du Transvaal, du Haut Vinage (N° 19 à 47 et 22 à 50), Chemin Vert, avenue de Flandre (N° 19 à 59 et 26 et 28).

Vendredi 26, de 8 h. 30 à midi pour la rue Pasteur, impasse du Triest, le Vert Pré, place Gambetta, Bas fonds, rue du Molinel (N° 11 et 2 à 12), Chemin du Halage, rue des Villas, impasse Diderot, impasse Dekeukelaere, impasse Lavoisier et Fort Chabrol et de 14 à 17 h. 30 pour l'impasse Tiberghien, rue Paul Lafargue, rue Henri Carette, rue Jean Jaurès (1 et 3 a) rue de Croix, rue Denis Papin, rue du Molinel (N° 19 à 35 et 14 à 30), impasse du Plomeux, le Cartelot, route de Tourcoing, avenue de la Marne, rue du Triez (N° 1 à 21 et 2 à 16). Les retardataires seront servis à une date ultérieure au Capreau.

Distribution de bons de chaussures. — Une distribution de bons de chaussures aura lieu, salle des fêtes, rue Jean Macé, mercredi 24 mars et jeudi 25 mars, de 8 h. 45 à 11 h. et de 14 à 16 h. Pièces indispensables : carte individuelle et carte de textiles. Il s'agit là de demandes faites antérieurement et actuellement satisfaites. Les nouvelles demandes seront reçues le lundi 5 avril de 8 h. 45 à 11 h. 45.

Service de la Voirie. — La commission de la voirie se réunira à la Mairie mardi prochain 23 mars, de 14 h. 30 à 15 h. 30 pour examiner les diverses demandes et fournir aux intéressés tous renseignements sur le règlement municipal de voirie, l'hygiène, la salubrité, etc...

Restauration à bon marché et soupes populaires (Capreau). — La distribution des cartes pour le restaurant à prix réduit et des tickets aux bénéficiaires des soupes populaires pour la semaine du 29 mars au 3 avril aura lieu jeudi 25 mars de 14 à 16 h. 30 à la salle annexe des fêtes, rue de Roubaix.

Visite médicale des Nourrissons. — Jeudi 25 mars à 15 h., consultation des nourrissons, salle de l'école maternelle, rue Voltaire, pour les mamans du Capreau et de la Planche au Riez. Présence obligatoire pour les nourrices et les mères percevant la prime d'allaitement maternel.

A la Famille du Prisonnier. — Mercredi 24 mars de 19 à 19 h., permanence au Centre social, place Gambetta, pour les familles du Centre du Noir-Bonnet.

CROIX

LES COMMANDES DE CHARBON

Mardi 23 mars, secteur 2, école des garçons, rue Kléber, pour les rues Arcole, Thiers, Lamartine, Guizot, Basse, Tripoli, Oran, Kléber, constantine, Tunis.

Mercredi 24, pour les rues Delesclose, Ferrer, Victoria, Consolation, Promenade, Jardins, J. Guesde, Chicago, Delory, Bapaume, Boulevard, place de la Liberté.

Passage du Contrôleur. — A la Mairie, salle de l'inspection scolaire, le mercredi 24 mars, de 14 à 16 heures.

Etat civil. — Décès : Derasse Victor, 71 ans, rue de Mulhouse, 30.

WATTRELOS

Des gangsters en herbe

Dans la soirée de jeudi, le concierge de l'Usine Leclercq-Dupire apercevait un homme circulant sur le toit de l'usine.

De suite il donna un coup de téléphone à la police et aussitôt après commença la chasse à l'homme.

Alertés, les gardiens de la paix Blanchard et Jaffez se rendirent de suite à l'usine et arrivés à 50 m. ils apercurent un homme qui prenait la fuite.

Poursuivi, il fut rattrapé place du Moulin et le voleur se laissa prendre sans difficulté.

Amené au poste, on constata que c'était un gamin de 17 ans : P. V., qui dénonça ses complices : son cousin Marcel Vandermersch, âgé de 19 ans, demeurant à Wattrelos, rue de la Carlayère, 25, et un jeune camarade, F. D., âgé de 16 ans.

Le jeune P.V., occupé à l'usine Leclercq-Dupire, était resté dans ladite usine après l'heure de la sortie, se cachant sur les toits. A 16 h., ne voyant plus personne dans le tissage, il y pénétra, coupa une pièce de tissu sur un métier, le plaça dans un sac et remonta sur le toit où il se blottit jusque la tombée du jour, et à 20 h il venait jeter le sac à ses deux acolytes qui attendaient à la porte de l'usine. Mais cet audacieux cambriolage fut manqué grâce à la vigilance du concierge qui arriva juste à temps pour empêcher l'accomplissement de ce vol.

M. Veevaert, commissaire de police, fit procéder à l'arrestation des deux complices et après interrogatoire les fit déférer au parquet.

Recensement des Algériens. — Les indigènes nord-africains : Algériens, Tunisiens, Marocains, en résidence dans la commune, sont invités à se faire signaler au Commissariat de police avant le 24 mars.

Cartes de jardinage. — La distribution des cartes de jardinage aux jardiniers ne l'ayant pas encore perçue, aura lieu à l'annexe de la Mairie le lundi 22 mars. La carte d'alimentation de toutes les personnes profitant du jardin devra obligatoirement être présentée. Les titulaires de cartes emises par le Secours National les échangeront contre la nouvelle carte.

MARCQ-EN-BARŒUL

Syndicat Horticole. — Les sociétaires sont invités à rapporter d'urgence au siège, café H. Marescaux, Gd'Place, les tickets de la carte de jardinage afférents aux plants de pommes de terre et aux engrais.

Etat Civil. — Naissances. — Jean Vandale, rue Nationale, cour Robart, 9 ; Huguette Regiette, 130, rue de Lille ; Yves Descamps, rue de Tourcoing, Maisons Delobelle, 8 ; Josselyne Verlyck, 23, rue Pierre Becquet, Paul Lusse, 62, rue J. Guesde ; Daniele Joveneaux, 61, rue Canrobert ; Raymond Dewez, 28, impasse Delespeul.

Publications. — Gérard Dosplanques, ingénieur, 13, rue de Lille et Madeleine Vanacker, assistante sociale à Lambersart ; Albert Devolder, mouleur, 6, rue Serive et Ginette Christiaens, étiqueuse à Wamerochies.

Décès. — Auguste Broucqsaut, camionneur, 60 ans, 10, rue des Ecoles ; Philomène Cabelle Vve Billiet, 82 ans, 44, rue du Lazaro ; Clémentine Duvillier Vve Dutriez, 84 ans, 145, rue J. Delcenserie ; Amandine Hubeau, Vve Nicolas, 90 ans, 44, rue du Lazaro.

HALLUIN

DISTRIBUTION DES FEUILLES DE RAVITAILLEMENT

Les feuilles de tickets de rationnement du mois d'avril seront distribuées à la Mairie (Salle de Musique) dans l'ordre suivant :

Jeudi 25 mars. — Matin : de 8 h. 30 à 9 h. 30 : 1 à 400 ; 9 h. 30 à 10 h. 30 : 401 à 800 ; 10 h. 30 à 11 h. 30 : 801 à 1.200.

Après-midi : de 14 à 15 h. : 1.201 à 1.600 ; de 15 à 16 h. : 1.601 à 2.000 ; de 16 à 17 h. : 2.001 à 2.600.

Vendredi 26 mars. — Matin : de 8 h. 30 à 9 h. 30 : 2.601 à 3.000 ; 9 h. 30 à 10 h. 30 : 3.001 à 3.400 ; 10 h. 30 à 11 h. 30 : 3.401 à 3.800.

Après-midi : de 14 à 15 h. : 3.801 à 4.200 ; 15 à 16 h. : 4.201 à 4.600 ; 16 à 17 h. : 4.601 à 5.200.

Samedi 27 mars. — De 6 h. 30 à 11 h. 30 : Cultivateurs, producteurs titulaires de la carte C. P. (bureaux fermés).

Lundi 29 mars. — Matin : de 8 h. 30 à 9 h. 30 : 5.201 à 5.600 ; 9 h. 30 à 10 h. 30 : 5.601 à 6.000 ; 10 h. 30 à 11 h. 30 : 6.001 à 6.400.

Après-midi : de 14 à 15 h. : 6.401 à 6.800 ; 15 à 16 h. : 6.801 à 7.200 ; 16 à 17 h. : 7.201 à 7.800.

Mardi 30 mars. — Matin : de 8h. 30 à 9 h. 30 : 7.801 à 8.200 ; 9 h. 30 à 10 h. 30 : 8.201 à 8.600 ; 10 h. 30 à 11 h. 30 : 8.601 à 9.000.

Après-midi : de 14 à 15 h. : 9.001 à 9.400 ; 15 à 16 h. : 9.401 à 9.800 ; 16 à 17 h. : 9.801 à 10.400.

Mercredi 31 mars. — Matin : de 8 h. 30 à 9 h. 30 : 10.400 à 10.800 ; 9 h. 30 à 10 h. 30 : 10.801 à 11.200 ; 10 h. 20 à 11 h. 30 : 11.201 à 11.600.

Après-midi : de 14 à 15 h. : 11.601 à 12.000 ; 15 à 16 h. : 12.001 à 12.400 ; 16 à 17 h. : 12.401 et plus.

Jeudi 1er avril. — Retardataires et titulaires de régimes spéciaux.

Le savon supplémentaire pour professions salissantes sera délivré du 1er au 3 avril sur présentation d'un certificat d'emploi portant la profession exacte.

Cartes de jardinage. — La distribution des cartes de jardinage aura lieu à la Mairie (Salle de Musique) dans l'ordre suivant :

Lundi 22 mars, de 9 h. à 11 h. 30, matin, pour les noms commençant par les lettres A, B, C ; de 14 à 17 h. 30, après-midi : lettre D.

Mardi 23, de 9 h. à 11 h. 30, matin, lettres E à L ; de 14 à 17 h. 30, après-midi : lettres M à U.

Mercredi 24, de 8 h. à 11 h. 30, matin, lettres V à Z.

Les intéressés devront se munir des cartes d'alimentation de toutes les personnes bénéficiant du jardin.

Les titulaires des cartes de jardinage délivrées par le Secours National sont tenus de les apporter.

Etat Civil. — Naissance. — Joël Dessat, 7, rue du Forage.

Décès. — Emile Declercq, 76 ans, 13, rue de la Gare ; Sidonie Grype, 83 ans, 101, rue Michelet ; André Vandeaiten, 3 mois, 104, chemin de Neuville.

RONCQ

Etat Civil. — Naissances. — Annie Deamaréaux, 3, rue de Lille ; Michel Casier, rue du Billemont ; Hervé Allaeys, 37, rue Destombes.

Fiançailles. — Roger Deleu, cordonnier, prisonnier de guerre et Simone Dehaene, soigneuse.

Neuville-en-Ferrain

ALLOCATIONS MILITAIRES

Le paiement des allocations militaires pour la première quinzaine de mars aura lieu au Bureau de Postes, dans l'ordre suivant, le lundi 22 mars, de 8 h. 30 à 10 h., 1 à 300 ; de 10 h. 30 à 12 h., 301 à la fin.

Contraventions. — Les gardiens de la paix ont dressé six avertissements taxés à la charge de MM. Lebrun Emile, à Tourcoing ; Ghesquière Michel à Reckem ; Coulon Robert, Bonnet Edmond, Billiet André et Saelens Jules, à Neuville-en-Ferrain. Tous ces avertissement taxés ont été donnés pour défaut de camouflage à lanterne de bicyclette.

Etat civil. — Naissance : Bernaert Joël, rue J. Jaurès, 38.

Publications : **Vanseveren Roger,** chemin Vert, 131, et **Carels Paula** à Reckem ; Martens Robert, à Mouscron, et Vanhelst Marie, rue A. Briand, 19.

BONDUES

Carte de jardinage. — La distribution des cartes de jardinage pour les retardataires ayant déposé des demandes après le 1er janvier 1943 aura lieu à la Mairie les jours suivants :

Lundi 22, pour les personnes dont les noms commencent par les lettres allant de A à E ; mardi 23, par les lettres allant de F à Z.

Prière de se munir de toutes les cartes individuelles d'alimentation des personnes vivant du jardin et figurant sur les demandes.

Coin de Terre. — Les sociétaires en possession des tickets A1 et A2 engrais de la carte de jardinage, sont priés de les remettre d'urgence au siège lundi, de 17 à 19 h.

MOUVAUX

Etat Civil. — Publication. — Lefebvre Kléber, rattacheur à Mouvaux, rue du Roubaix, cour Christ, 3 et Leplae Irène, rebrousseuse, à Mouscron, 408, rue du Cestert.

LILLE

LES NOUVELLES DE LA VILLE

POUR S'HABILLER A BON COMPTE

La police a arrêté et déféré au Parquet Jeanne Lucas, 20 ans, femme de ménage, 37, rue Fontenoy à Lille, à la suite d'une plainte de Mlle Levray, 3, place Sébastopol, à Lille, pour vol d'une blouse valant 500 francs.

LE CHAPITRE DES PLAINTES

Des enquêtes sont ouvertes sur plaintes de :

Mme Ghesquière Aurélienne, cabaretière, 32, rue des Tanneurs, pour abus de confiance contre Geneviève Lemaire à qui elle avait confié un sac à provisions et une somme de 500 francs pour aller faire des courses et qui n'est pas reparue.

— M. Danneels Emile, entrepreneur, à Ronchin, pour vol de son vélo. La même mésaventure est survenue à M. Dupont Michel, 34, rue Chanzy, à Lezennes.

— Mme Foifflet Julienne, épouse Couzin, 51, avenue de Reims, à Valenciennes pour vol de materiaux.

— Mme Meurant Berthe, coiffeuse, 114 bis, rue Saint-André, pour vol d'objets divers et de chaussures.

— M. Werguin Michel, graveur, 13, rue Royale, pour vol de tabac et de bouteilles de liqueurs.

FACHEUSE CHUTE.

Vendredi, vers 17 h., Mme Herlodru Sarah, 54 ans, 154, rue Gambetta a fait une chute dans les escaliers de l'immeuble sis, 7, rue Nationale. Il en est résulté une plaie de la face et une légère fracture du poignet gauche. Elle a été transportée à l'Hôpital de la Charité.

UNE JEUNE FILLE DISPARUE

Vendredi à 22 heures, Mme Lacroix, née Alzingre Juliette, demeurant à Mons-en-Barœul, 1, rue du Becquerel, a signalé la disparition de sa nièce Alzingre Mireille, née à Mons-en-Barœul le 16 avril 1926 qui a quitté son domicile pour se rendre à son travail et n'est pas encore reparue.

Signalement : taille 1 m. 70 ; mince ; cheveux blonds ; visage rond ; teint pâle ; yeux bleus ; vêtue d'un manteau noir, d'une jupe et d'un pull over rouge grenat ; porte des bas marrons et des soulliers noirs.

Les Conférences de la Ligue Maritime et Coloniale française

La première conférence de l'Institut Maritime et Colonial a eu lieu le jeudi 4 mars, aux Facultés Catholiques. Présenté en termes élevés par Mgr Delépine, recteur des Facultés, le R. P. Auplais, devant un auditoire d'élite, parla des « Aspirations religieuses des noirs » sujet qu'il traita de manière fort agréable et pittoresque, retraçant les rites curieux du fétichisme des noirs du Dahomey.

La prochaine conférence aura lieu jeudi 25 mars. M. Lafaurie-Frechin, directeur de l'Association des grands ports français, traitera du « Port, organe vital d'une nation.

La conférence de M. Morard sur « les peuples de l'Algérie », qui devait avoir lieu le jeudi 15 avril, sera donnée le jeudi 1er avril.

Ces conférences ont toujours lieu à 17 heures 15, aux Facultés catholiques, 60, boulevard Vauban. L'entrée en est réservée aux étudiants ainsi qu'aux porteurs de cartes d'invitation (délivrées par le secrétariat de la Ligue Maritime, 108, rue de l'Hôpital Militaire, à Lille).

LISEZ et UTILISEZ nos PETITES ANNONCES

L'Egalité
de Roubaix — Tourcoing

TOURCOING

LA POLICE JUDICIAIRE OPERE...

Quatre arrestations pour vol de bas dans une usine...

Le 3 mars courant, on constatait que dix-neuf douzaines de paires de bas écrus étaient volées dans les établissements Desurmont, rue de Bradfort, à Tourcoing. Le directeur, M. Camille Kesler, estimant le préjudice causé à 5.700 francs, déposa une plainte. La Police judiciaire de Roubaix fut chargée de mener l'enquête qui vient de se terminer par l'arrestation des coupables et de leurs complices.

Au cours de leurs investigations, les inspecteurs Olivier et Carlier recueillirent suffisamment de preuves pour rendre visite à Raymonde Vanderplancke, femme Delmazure, 29 ans, ménagère, 104, rue de la Latte, à Tourcoing. Une perquisition faite en ce lieu amena la découverte de cinq douzaines de bas qui avaient été teints par les soins de cette personne, et qui furent reconnus comme provenant du vol de chez Desurmont.

Appréhendée sur-le-champ et amenée devant M. Tellier, commissaire chef de brigade judiciaire, cette femme déclara que la marchandise lui avait été apportée par son beau-frère, Louis Klinkenberg, 18 ans, tisserand, 19, rue de Brest, à Tourcoing. Cette « livraison » fut effectuée le mardi 2 mars, vers 21 heures. Rapidement rejoint et amené, à son tour, devant le magistrat instructeur, le « fournisseur » annonça avoir acheté ce stock à une personne inconnue et c'est pour une somme de 12.000 francs qu'il se rendit acquéreur de dix-neuf douzaines de paires de bas écrus.

Comme cette déclaration transpirait le mensonge, M. Tellier cuisina l'homme qui perdit rapidement sa belle assurance. Il dit qu'il s'agissait bien du produit du vol des Etablissements Desurmont et il ajouta avoir opéré le 2 mars, vers 20 h., avec la complicité des nommés André Vandekerckhove, employé de tramways, 2, Chaussée Denis Papin et Jacques Verbruge, journalier, 105, rue Houchard à Tourcoing. Il spécifia que ce dernier avait été l'instigateur du cambriolage avec effraction.

Le dépôt avait été constitué chez la femme Delmazure et, pour sa part, celle-ci s'était chargée de teindre une partie des bas en vue de leur vente. Elle avoua que neuf douzaines avaient été vendues à une personne non identifiée laquelle les paya 3.000 francs, ce qui n'est pas cher vu les prix pratiqués dans le marché noir. Pour cette première « liquidation », Raymonde Vanderplancke obtint 1.300 francs et Klinkenberg 1.700 fr. On voit que la famille se payait en premier lieu, les autres complices devant être retribués au prorata des autres ventes éventuelles. Cette somme de 3.000 francs a été saisie.

D'autre part, les investigations conduisirent les inspecteurs chez une certaine Fernande Lecomte, plus connue sous le prénom de « Jackie », fiancée de Verbruge. Chez cette dernière, ils retrouvèrent deux douzaines de paires de bas écrus de même provenance. Il paraîtrait que deux autres douzaines défectueuses ont été brulées. Quant au complément des dix-neuf douzaines volées, il a pu être récupéré et restitué à la firme Desurmont.

Cette belle opérations s'est terminée par la mise en état d'arrestation de Louis Klinkenberg, André Vandekerkhove, Raymonde Vanderplancke femme Delmazure, et Fernande Lecomte, qui ont été conduits au Parquet de Lille sous l'inculpation de vol en réunion la nuit avec escalade et effraction. Jacques Verbruge, venant de s'engager dans le service civique rural ces jours derniers, n'a pu être appréhendé.

...et une cinquième pour escroquerie au marché noir

Raymond Lemaire, 32 ans, modeleur en chômage, domicilié 38, rue Raspail à Tourcoing, est un garçon qui, s'il est ingénieux, n'est pas dépourvu de scrupules. Profitant de la situation actuelle, il s'infiltrait parmi les grands « tenors » du marché noir et ce contact lui servit d'enseignement sur la façon dont se traitaient les affaires louches. Il se décida de commercialiser la crédulité de certains trafiquants jongleant facilement avec des sommes folles qui allèchaient notre sans-travail.

Il déclara, à qui voulut l'entendre, qu'il avait un lot important de laine à placer et le représentant d'une firme lilloise se laissa prendre aux propositions extrêmement interessantes du pseudo lainier. Commande fut passée pour un lot de 500 kilos et, pour donner, à ce marché, un certain caractère d'authenticité, un acompte de 100.000 francs fut versé immédiatement. La livraison devait se faire quelques jours plus tard mais, hélas ! le trop entreprenant représentant ne vit rien venir. C'est seulement qu'il flaira l'escroquerie et qu'il avertit les services policiers.

Les inspecteurs de la Police judiciaire se mirent en campagne et ne tarderent pas à mettre la main au collet à Raymond Lemaire. Longuement interrogé par M. Tellier, chef de la P.J., le modeleur-chômeur-lainier affirma qu'il était sincère et que, de son côté, il avait traité avec un Belge rencontré dans un débit de boissons du Mont-à-Leux à Mouscron (Belgique) à qui il remit une somme de 70.000 fr. à titre de premier versement. Il garda, pour sa « petite commission », la somme de 30.000 francs. Encore une fois, la marchandise n'était que fictive et c'est alors que Lemaire sembla se poser en victime d'un adroit filou.

Cette façon de faire ne persuada pas les enquêteurs, d'autant plus qu'ils sont convaincus que le montant des escroqueries commises par Lemaire doivent se monter à 450.000 francs. Des recherches se poursuivent inlassablement pour retrouver ses victimes qui n'osent, probablement, pas se faire connaître. Il va sans dire que ce trop ingénieux profiteur a été conduit au Parquet de Lille et écroué à la prison de Loos.

CENTRAL CINE
AUX AMATEURS DE FAR-WEST
SERGENT BERRY
Film d'aventures amusant et mouv.
(Actualités). Dim. 2 h. 30, 5 h. 30, 8 h. 30
Demain Lundi, 3 et 7 heures

LES NOUVELLES DE LA VILLE

Le tabac étranger. — Hier, au cours d'une ronde en ville, le brigadier Leclercq a découvert 2 sacs de tabac belge qu'il a remenés au commissariat central.

Soyez en règle. — M. André Kokeroy, 249, rue Lamartine, a fait l'objet d'un proces pour avoir négligé de faire renouveler sa carte d'identité.

Pour ecouter la musique. — M. le Leclercq, 20, rue de l'Hôtel de Ville s'est aperçue hier, qu'un fiou avait dérobé, dans son magasin, 7 lampes de T.S.F. Elle a porte plainte à la police.

Pour avoir volé des livres. — Mme Raymonde Sphertier, 150, rue de Lille, à Roncq sera poursuivie pour complicité de vol de livres, vol qui fut commis dans un immeuble au 15 de la rue Leverrier.

Triste sire. — La police a appréhendé le nommé Justin Marcel, age de 20 ans, originaire de Bondues, qui était inculpé de détournement de mineure. Conduit au Parquet, Justin a été ramené à l'Ecole de Redressement du Buisson d'où il s'était déjà échappé.

ASSEMBLEE GENERALE DE L'AMICALE DES ANCIENS PRISONNIERS

Un nombre important de prisonniers avait repondu aujourd'hui à l'appel des organisateurs de l'assemblée générale de l'Amicale des Prisonniers qui se tint en la salle du Gymnase, à 10 heures.

Parmi les personnalités, on notait la présence de M. Ooghe, directeur de la Maison du Prisonnier de Lille ; M. Lagache, secrétaire général de la Maison Déportmentale ; M. Leviton, président de la Maison de Tourcoing ; M. Désire Vandamme, représentant Monsieur le Maire ; M. Pierre Tiberghien, président de l'U.N.C., etc...

Devant un auditoire attentif, M. Loviton évoqua l'esprit communautaire qui se développait derrière les barbeles et qui se répercute ici par un sens aigu du devoir collectif. Il déclara que les anciens P.G. devaient temoigner cet esprit dans les activités sociales et politiques.

Après lui, M. Ooghe s'attacha surtout à marquer que les anciens P.G. devaient réaliser l'union des tendances indiquées par M. Loviton, dans le cadre civique. Il parla d'un projet de grandes enquêtes sur l'échec de la révolution nationale et sur les causes de malaise general. Il demanda encore aux anciens prisonniers, dans le domaine social, des ameliorations des organisations diverses actuellement existantes.

L'auditoire manifesta son enthousiasme et son approbation aux déclarations des deux conferenciers.

ALLOCATIONS MILITAIRES

Le paiement pour le mois de mars en sera fait à la perception de la rue Motte, dans l'ordre ci-après :

Jeudi 25, matin : de 1 à 1.000 ; après-midi : de 1.001 à 1.900 ; vendredi 26, matin : de 1.901 à 3.300 ; après-midi : de 3.301 au dernier.

Ceux qui ont touché séparément la 1re quinzaine seront payés pour la 2e le mardi 30, de 9 h. à midi.

Superbe Salle à Manger à vendre
Deschamps, 48, rue Houchard, Tourc.

Pour les prisonniers nécessiteux et leurs familles. — La Famille du Soldat Tourquennois a reçu 50 fr., don de M. Screve, remis par M. Delcourt ; 40 fr. 50, don de Mme Decoopman, rue de l'Yser, à Tourcoing.

ETAT CIVIL

Naissances. — Michel Renard, 11, rue de Beauvais ; Françoise Stelandre, 3, rue du Caire ; Luc Rius, 50, rue de Nancy.

Décès. — Marie Fourez, 62 ans, épouse Cabaye, 109, rue de la Belle Vue ; Jean Devernay, 1 mois, 116, rue de Dunkerque ; Hélène Desurmont, 81 ans, 175, rue de Gaulle ; Marie Delobelle, 71 ans, épouse Lecoutère, 3, rue d'Havré ; Désiré Destombes, 79 ans, 108, rue du Virolois.

Lisez
LES SPORTS DU NORD
le grand hebdomadaire régional
EN VENTE LE SAMEDI
LE NUMERO : UN FRANC

INFORMATIONS RÉGIONALES

Du mobilier pour les sinistrés et réfugiés rapatriés

M. le Préfet du Nord, Préfet de la Région de Lille, fait connaître que la Service Départemental des Réfugiés à la Préfecture du Nord sera très prochainement en mesure de procurer des articles de mobilier :

1°) aux sinistrés par actes de guerre ;

2°) aux réfugiés rapatriés.

Ces articles distribués séparement ou par ensembles complets, seront cédés aux sinistrés et aux réfugiés rapatriés à des prix qui seront périodiquement révisés, et qui sont actuellement fixés comme suit :

Salle commune : Bahut, 1.760 frs ; Table, 570 frs ; 6 chaises (à 120 frs), 720 frs.

Grande chambre. — Lit (2 places), 1.210 frs ; Armoire, 2 portes), 2.095 frs ; Chaise, 120 frs ; Matelas et traversin, 700 frs.

Petite chambre — Lit (1 place), 850 frs ; Armoire (1 porte), 1.515 frs ; Chaise, 120 frs ; Matelas et traversin, 350 frs.

Cuisine. — Table, 240 frs ; Tabouret, 20 frs ; Barre à casseroles, 125 frs ; Poele, 530 frs.

Toutefois ces articles pourront *être mis gratuitement* à la disposition des sinistrés qui en feront la demande, si ceux-ci n'ont pas perçu plus de la moitié de l'allocation mobilière à laquelle ils ont droit au titre de dommages de guerre. Dans ce cas les bénéficiaires doivent souscrire un contrat d'usage et le versement de la partie de l'allocation mobilière qui leur reste due sera différé jusqu'à l'acquisition ou la restitution du mobilier.

Les personnes qui désireraient obtenir le bénéfice des dispositions susindiquées sont priées d'adresser dès maintenant leur demande à M. le Maire de leur commune. A qui toutes instructions utiles ont été adressées concernant les formalités à remplir.

La reproduction des objets mobiliers dont il s'agit qui ont d'ailleurs été récemment exposés à Lille (Exposition de la Reconstitution Immobilière — Palais des Beaux Arts) est tenue à la disposition des intéressés dans les Mairies des villes importantes, les Sous-Préfectures et à la Préfecture du Nord (Service Départemental des Réfugiés et Sinistrés), 171, Boulevard de la Liberté, à *Lille*. Des expositions sont envisagées dans les principaux centres. Le public sera informé en temps.

DISTRIBUTION D'AIL

La Préfecture regionale communique :

Il est porté à la connaissance des consommateurs qu'un certain contingent d'ail x est mis à la disposition du Ravitaillement Général.

Cependant comme les disponibilités sont insuffisantes, l'ensemble des communes n'a pu être compris pour la distribution. Chaque localité bénéficiaire de la répartition sera directement avisée.

Les consommateurs des communes désignées remettront le ticket inscrit de la carte alimentation générale de couleur verte en usage dans les communes urbaines pour le mois de mars au détaillants où ils sont inscrits pour le ravitaillement en pommes de terre en vue de recevoir 50 grammes par ration.

Les détaillants servront seulement les consommateurs qui resident dans les communes prévues pour la répartition au prix de 17 fr. le kilo ; le prix d'achat étant fixé à 14.50 et le taux de freinte toleré étant limite à 3 %.

AUX PRODUCTEURS ET MARAICHERS

Les maraichers et cultivateurs desireux de se livrer à la culture de l'ail et desirant recevoir des plants sont invitée à se faire connaître au Comité Central de la pomme de terre, 110, rue Jacquemars-Giélée, à Lille.

Ils voudront bien préciser la superficie à planter et la quantité demandée.

ÉCHOS ET CARNET

CALENDRIER. — **Lundi 22 mars 1943.** — Soleil : Lever à 6 h. 52. — Couchet à 19 h. 5.

Aujourd'hui : Sainte-Léa. — Demain : Saint-Victorien.

L'Assemblée générale à Lille de la Caisse de Crédit Agricole du Nord

Une très importante assemblée s'est tenue recemment à Lille au siège de la Caisse du Crédit Agricole du Nord, sous la présidence de M. Gerter, Président général de la Caisse Nationale et de M. Procureur, Président de la C.C.A. du Nord, assisté de M. Moreau, Directeur.

A la bureau et dans la nombreuse assistance, on notait la présence de MM. Jussiaux, directeur régional de la Production Agricole ; Canonne, président du Comité des Céréales ; Brathanoux, représentant M. Martin, directeur départemental des S.A. ; Théo Brame, Carpentier et Romon, vice-présidents de la Caisse ; Houzelin, De Beuvelaere, Léon Delsart, ancien député, président de la C. du canton d'Orchies et Desroussel, directeur ; Salomé, docteur vétérinaire à Douai ; Picavet, maire de Wambrechies ; Cordonnier, maire d'Aubers, ainsi que de nombreux présidents et directeurs de caisses locales.

Après lecture et un exposé de la situation de la Caisse Agricole, par M. Moreau et lecture du p-v. de la Commission de Surveillance faite par M. Théo Brasmes, l'assemblée écouta avec beaucoup d'intérêt l'allocution de M. Garnier, président général de la Caisse Nationale de Crédit Agricole, dont le sujet était « l'évolution du Crédit Agricole et les projets actuellement à l'étude ».

M. Garnier, après avoir fait l'